

0,1% de la surface du Grand-Est

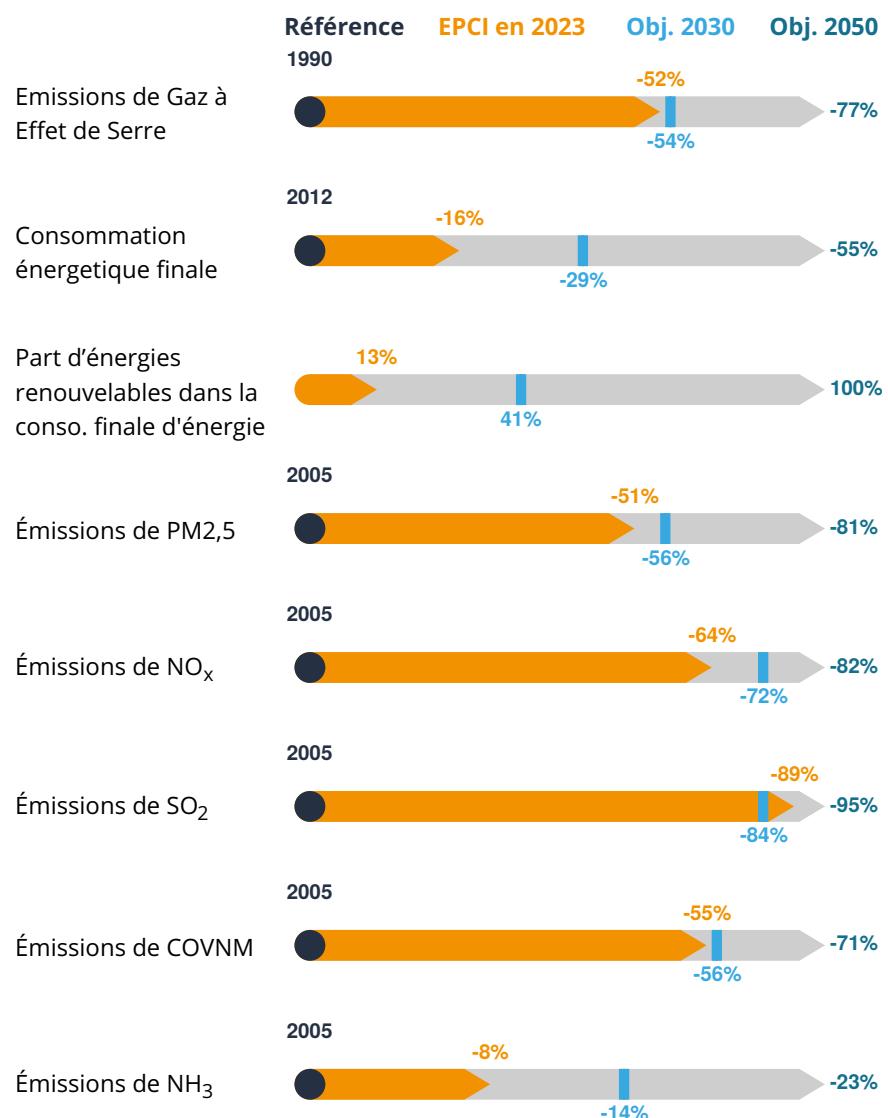
0,3% de la population du Grand-Est

Ce document présente de manière synthétique les chiffres du territoire se rapportant aux thématiques Climat - Air - Energie, les objectifs régionaux à atteindre donnés par le SRADDET ainsi que le diagramme de flux « production - consommation » du territoire.

Principaux objectifs régionaux

Les **PCAET** et autres plans locaux comportant les thématiques Climat-Air-Energie doivent prendre en compte les objectifs et être compatibles avec **les règles du SRADDET** (code env. R229-55) ainsi qu'avec **les objectifs nationaux** (SNBC révisée notamment).

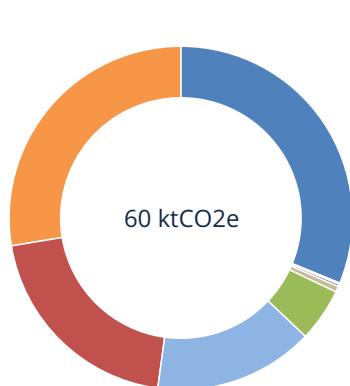
A cet effet, le graphique ci-contre présente ces différents **objectifs à atteindre en 2030 et 2050**, ainsi que la position du territoire en 2023 par rapport à ces objectifs.



Emissions de gaz à effet de serre (GES)

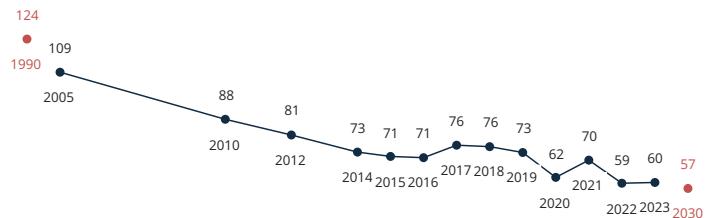
Afin de déterminer l'impact de l'ensemble des GES sur les changements climatiques, un indicateur, le Pouvoir de Réchauffement Global (PRG), a été défini. Il est calculé au moyen des pouvoirs de réchauffement respectifs de chacun des GES et s'exprime en équivalent CO₂ (CO₂e).

Emissions de GES par secteur en 2023



- Industrie (20%)
- Résidentiel (31%)
- Tertiaire (15%)
- Transports (28%)
- Agriculture (5%)
- Autres transports (0%)
- Branche énergie (1%)
- Déchets (0%)

Evolution des émissions de GES (ktCO₂e)



Emissions par habitant en 2023

6,90



tCO₂e

3,44

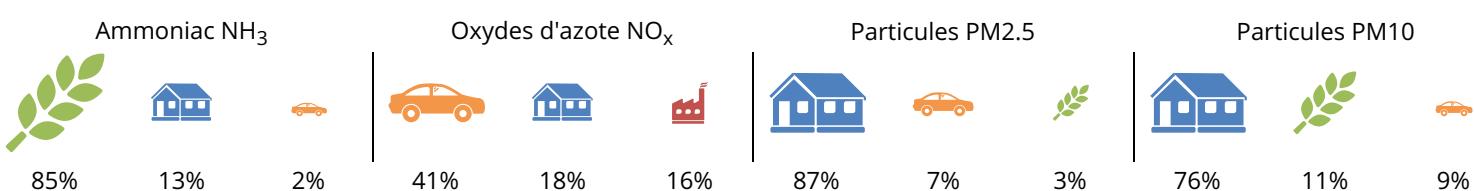


tCO₂e

Mon territoire

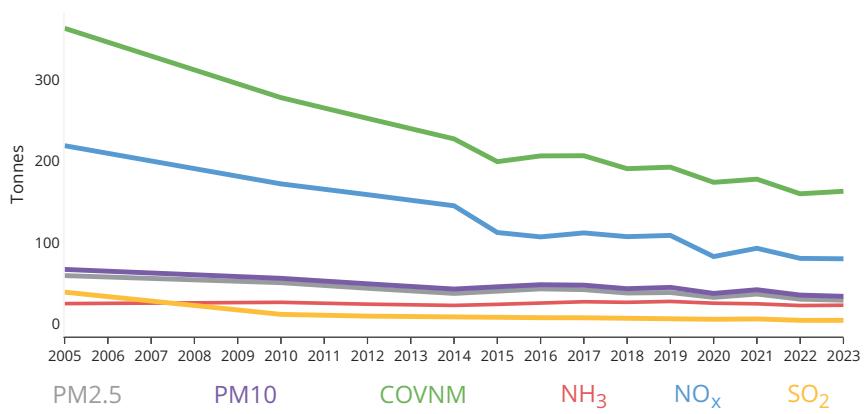
Emissions de polluants atmosphériques

Les 3 principaux secteurs émetteurs par polluants atmosphériques en 2023



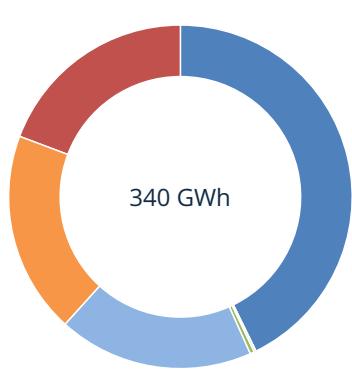
Evolution des émissions des polluants atmosphériques (en tonnes)

L'exposition à la pollution de l'air à long terme (chronique) comme à court terme (lors de pics de pollution) a des impacts importants sur la santé, en particulier pour les personnes vulnérables ou sensibles. En France, la pollution de l'air extérieur réduit l'espérance de vie de 9 à 15 mois environ.

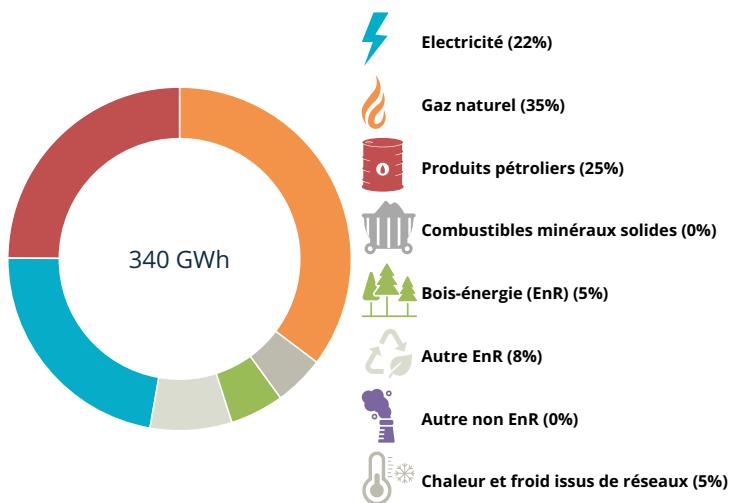


Consommation d'énergie finale...

...par secteur en 2023



...répartie par type d'énergie en 2023

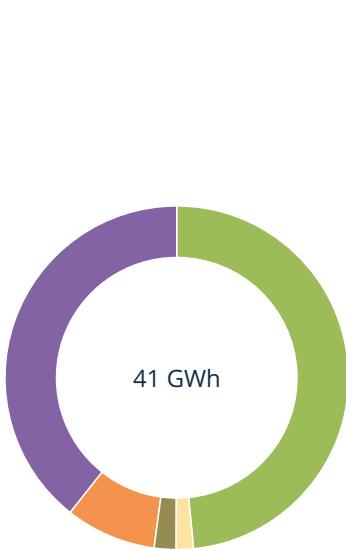


Evolution de la consommation d'énergie finale à climat réel (GWh)



Production d'énergie renouvelable...

...par filière en 2023



L'atteinte des objectifs nationaux doit combiner une réduction de la consommation d'énergie avec le développement de la production d'énergie renouvelable.

Evolution de la production d'énergie renouvelable (GWh)



Facture énergétique

Facture énergétique du territoire en 2023

en millions d'€



La facture énergétique nette territoriale est constituée de la différence entre les dépenses énergétiques d'un territoire (le solde annuel des achats d'énergie finale consommée sur le territoire, tous secteurs confondus) et ses recettes (les ventes d'énergies renouvelables produites sur le territoire).

Le diagramme de flux est un diagramme dans lequel la largeur des flèches est proportionnelle au flux représenté. Il permet de visualiser les transferts énergétiques à l'échelle du territoire ; il intègre les flux d'énergie produits et consommés par type d'énergie en indiquant les pertes quand cela est possible. En sus, sont ajoutés à droite les émissions de GES par secteur du territoire

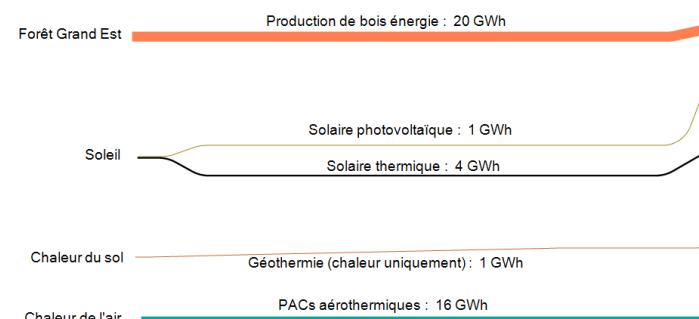
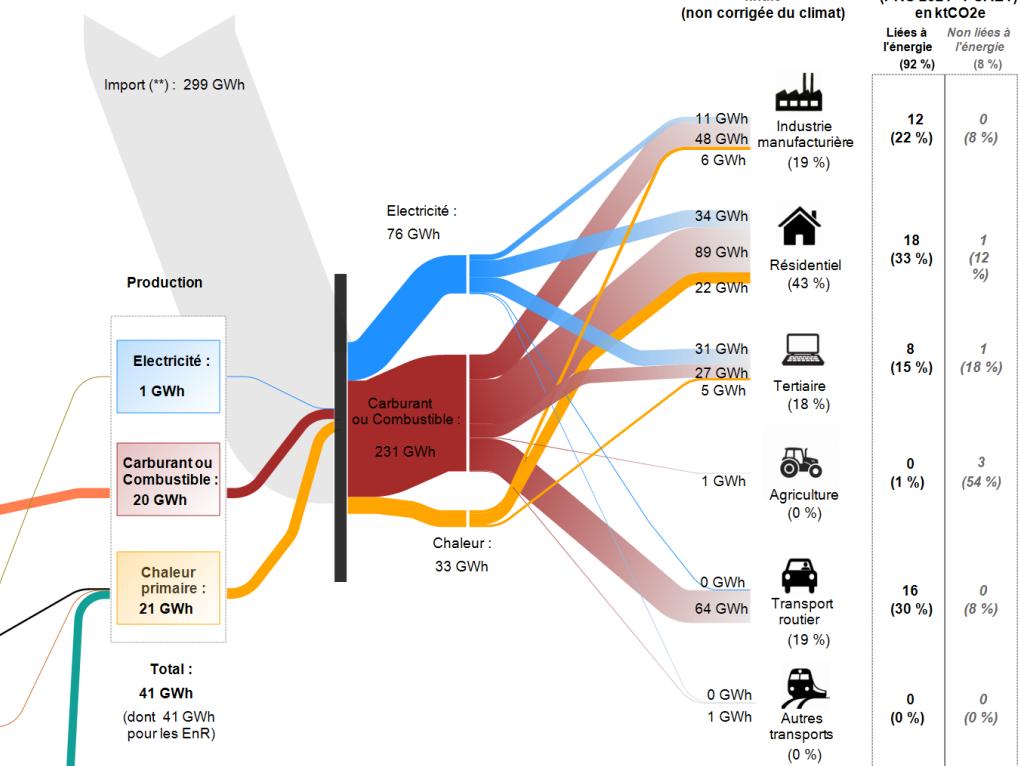


Diagramme de flux des productions d'énergie primaire et des consommations énergétiques finales en 2023

CC du Warndt



Ressources primaires

Energies primaires

Energies secondaires

Consommation énergétique finale

Climat

Source : ATMO Grand Est Invent'Air V2025

* : Les émissions de GES présentées ici ne prennent pas en compte le secteur "Branche énergie", le secteur des déchets est quant à lui inclus dans celui de l'industrie.
** : Correspond au solde « Production – Consommation » dans le cas d'un Export ou au solde « Consommation – Production » dans le cas d'un Import.
Note : les flux qui apparaissent avec une valeur égale à "0" sont en réalité > 0 et < 0.5 GWh.

Avec le soutien de



Diffusion libre pour une réutilisation ultérieure des données dans les conditions de la licence ODbL v1.0 :

Licence ouverte de réutilisation d'informations (partage, création et adaptation) en mentionnant la paternité
« Source ATMO Grand Est Invent'Air V2025 ».

ATMO Grand Est peut rediffuser ce document à d'autres destinataires. <https://observatoire.atmo-grandest.eu>